

MESSAGE DU PRESIDENT

Chers présidents et amis chasseur,

Dans mon dernier éditorial de ce FNAC info, je vous informais que certaines amicales recrutaient. C'est et ce sera notre objectif primordial car transmettre notre **Tradition**, évoquer notre **histoire**, défendre nos **valeurs** à des « fantômes » nous conduira à la disparition. Ceux qui ont servi sous la tenue bleue peuvent comprendre ces richesses. Pour avoir été président d'amicale, je connais vos difficultés et les ai partagées, mais un chasseur ne baisse pas les bras, il est tenace par nature.

Travaillons la fidélisation et le rayonnement. Il me semble indispensable que TOUS les adhérents d'une amicale soient contactés physiquement au moins une fois par an. Proposons des journées récréatives, des visites locales ou nationales (le château de Vincennes et le Mémorial chasseur doivent rentrer dans ce dispositif) des expositions (là aussi nous pouvons vous aider pour des prêts de matériel) des sorties sportives ou culturelles, etc...l'éventail est grand et nos amicalistes apprécieront votre dynamisme, votre écoute bienveillante et votre sens de l'organisation. Ainsi et grâce à notre revue le Cor de Chasse qui est lue dans tous les bataillons, les chasseurs professionnels liront avec intérêt et envie vos articles bien rédigés avec photos et, je l'espère, renforceront un jour vos effectifs. C'est le vœu que je formule aujourd'hui, j'ai confiance en vous et en votre capacité.

Devant moi, une affiche de la première guerre mondiale : **courage, nous les aurons !** l'objectif n'est plus le même mais ensemble relevons le défi de la réussite.

Amitiés chasseur.

Jean-Claude JACOTOT
Président de la FNAC

Numéro 60

Novembre 2013

Sommaire :

- *A retenir*
- *Fédération*
- *Boutique internet*
- *Echos des Bataillons*
 - 7^{ème} BCA
 - 13^{ème} BCA
 - 16^{ème} BC
 - 27^{ème} BCA
 - EMHM
- *La retraite mutualiste du combattant*
- *EMIA 52*

Directeur de rédaction :

Jean-Claude JACOTOT

Réalisation :

Thierry GUYON

Crédits photos :

Cellules Communications des Bataillons.

Contact :

webmaster@bleuonquille.fr

Où nous retrouver



<http://bleuonquille.fr>



<http://bleuonquille.forumdediscussions.com>



<https://www.facebook.com/FederationNationaleDesAmicalesDeChasseurs>



Vo Nguyễn Giáp, ancien général de la république socialiste du Viêt Nam, est décédé le 4 octobre 2013 à Hanoi à l'âge de 102 ans. Le ministre des affaires étrangères Laurent Fabius l'a qualifié de : *homme exceptionnel, profondément attaché à la culture française... grand patriote.*

Notre ministre a peut être oublié que Giap a été à l'origine des camps d'extermination avec 72% de taux de mortalité, après la chute de Diên Biên Phu (bien supérieur aux camps nazi), et que nos prisonniers français y ont vécu un enfer moral et physique. A l'âge de 14 ans il militait contre la présence française et il a adhéré au parti communiste en 1931. De plus il a sacrifié sciemment des dizaines de milliers de ses compatriotes pour : « *libérer la patrie* ».

Plutôt que de rendre hommage à cet ancien professeur d'histoire, ma pensée émue se tourne vers les anciens militaires d'Indochine et leurs familles, qu'ils trouvent ici toute notre reconnaissance.

Jean-Claude JACOTOT

A RETENIR

11/11/2013 : Cérémonie du 11 novembre à Vincennes – JC JACOTOT et PF P. LEROY

16/11/2013 : réunion des porte-drapeaux à Vincennes – PF P. LEROY et G. LOPEZ

18/11/2013 : '1943 année du basculement' à l'auditorium de Hôtel de Ville de Paris – JC JACOTOT

FÉDÉRATION



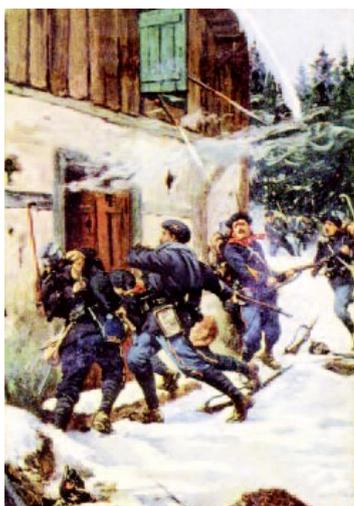
<http://bleuonquille.forumdediscussions.com>

Retrouvez le **FNAC INFO** en version électronique sur notre forum bleuonquille.

Nom d'utilisateur : **FNAC INFO**

Mot de passe : **BJ*FNACINFO*BJ**

BOUTIQUE INTERNET



Calendrier 2014

13.50 €

www.bleuonquille.fr

Objet du mois

Comment commander

1. Se connecter sur www.bleuonquille.fr cliquer sur l'onglet BOUTIQUE et sur « Identifiez-vous »
2. Créez votre compte
3. Indiquer votre nom dans la case correspondante à cet effet
4. Indiquer l'adresse d'envoi du colis
5. Indiquer votre adresse mail de contact
6. Ajouter les articles choisis dans le panier
7. Choisir votre moyen de paiement (PayPal ou chèque)
8. Valider

achats@bleuonquille.fr



ECHOS DES BATAILLONS

• 7^{ème} BCA

[Manœuvre urbaine]

Expérimentation tactique du véhicule haute mobilité

Les 21 et 22 octobre 2013, le 7^{ème} bataillon de chasseurs alpins (7^{ème}BCA) a participé à l'expérimentation tactique (EXTA) des véhicules haute mobilité (VHM), au centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (CENZUB), dans l'Aisne.

Le 7^{ème} BCA fera également partie de l'exercice CERCES en décembre prochain, qui évaluera le VHM en milieu montagneux.



• 13^{ème} BCA

Préparation militaire découverte au 13^{ème} BCA

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2013, le quartier Roc Noir a accueilli 26 jeunes volontaires pour une préparation militaire découverte. Venus pour découvrir les spécificités et exigences du métier de soldat, ils ont ainsi eu l'occasion de confronter leur vision à la réalité. De nombreuses activités ont rythmé leur semaine au bataillon : parcours d'obstacles, course d'orientation, marche vers la chapelle Saint-Michel, atelier topographie, camouflage, réalisation d'un brancard de fortune, utilisation d'appareils de vision nocturne ou encore découverte de la ration de combat. Les stagiaires ont également été initiés au maniement du FAMAS : positions de tir, visée et ont pu mettre en application leurs acquis lors d'une séance au SITTAL. Ils ont également eu l'opportunité, suite à la découverte des différents véhicules du bataillon, de faire un tour du quartier en VAB. Ces activités ont été complétées par une présentation de l'armée de terre, et du bataillon Savoie en particulier, ainsi que par une séance d'information sur les carrières proposées au sein de l'armée.

A l'issue de leur formation, le colonel Cyrille Becker, chef de corps, leur a remis l'insigne de la PMD. Près de la moitié des jeunes présents souhaitent signer un contrat d'engagement, voire ont déjà entamé leurs démarches, preuve de l'importance de ces PMD.





BLESSÉ DE GUERRE

6 mois de combat en Afghanistan



Beaucoup de livres ont déjà été écrits sur le conflit afghan et on a tout dit et son contraire à propos de l'engagement militaire de la France dans ce pays. Le présent ouvrage n'a pas pour but de polémiquer sur les raisons de notre présence là-bas, ni de donner une vision politique et globale du conflit qui ensanglante ce territoire du bout du monde, aussi vaste que la France et deux fois moins peuplé.

Je m'appelle Jocelyn Truchet et j'ai 28 ans aujourd'hui. J'en avais 24 le jour où j'ai atterri sur la base aérienne militaire de Bagram, avec mon grade de sergent, mon FAMAS et mes 3 années d'expérience dans l'armée. Sergent au sein du 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins de Chambéry, j'ai été envoyé avec la moitié de celui-ci pour un mandat de 6 mois dans la provin-

ce de Kapisa. J'en suis revenu après 5 mois de combat, vivant mais avec une jambe en moins.

Jour après jour, j'ai noté mon expérience sur place. La vie au sein de la base, nos opérations, nos contacts avec la population, et notre lutte contre les insurgés. A l'heure où les derniers soldats français quittent ce pays, je vous livre mon témoignage de ce que fut, pour moi, loin des plateaux télé et des débats politiques, la réalité de la guerre d'Afghanistan.

Où trouver le livre ?

Pour financer l'édition du premier livre de Jocelyn Truchet, « Blessé de guerre », une souscription vous est proposée. Le principe est simple : acheter à l'avance et avant la date limite du 8 décembre 2013 le livre à un prix inférieur à son prix de vente de 22 € et permettre ainsi l'édition de l'ouvrage. Le livre vous sera remis ou expédié dès l'impression de celui-ci, début décembre.



Au format 21 x 25 cm, il est composé d'environ 150 pages reliées et illustré de nombreuses photos et cartes.

Il est imprimé par « Com'une Impression » à Saint-Baldoph.

Le prix de souscription est de 17 € TTC (frais d'envoi non compris en cas d'expédition par voie postale).

Prix de vente public (après le 8 décembre 2013) : 22 € TTC

Contact : blessedeguerre@gmail.com

Pour remplir le bulletin de souscription en ligne, cliquez [ici](#)

Pour télécharger le bulletin de souscription au format PDF, cliquez [ici](#)

Cité à l'ordre de l'armée, il reçoit le 12 octobre 2010 la Croix de la Valeur Militaire avec palme des mains du général Elrick Irastorza, chef d'état-major de l'armée de terre. En avril 2011, il rejoint la cellule communication de son bataillon. Un mois plus tard, le 8 mai 2011, le colonel Vincent Pons, ancien commandant de son bataillon en Kapisa, lui remet la Médaille Militaire dans sa ville natale de Saint-Jean-de-Maurienne.

Le 27 juin 2012, accompagné d'élèves-officiers de l'École Militaire Interarmes, il réussit l'ascension de l'Aiguille du Midi par l'Arête des Cosmiques.

Le 14 septembre 2013, il obtient la médaille d'or du lancer du poids et la médaille de bronze du 100m lors du Championnat International Militaire d'Athlétisme Handisport, à Warendorf, en Allemagne.

Son prochain objectif : les Jeux Paralympiques... Pour en savoir plus : <http://www.blessedeguerre.com>



• **16^{ème} BC** *Transmis par l'Officier Communication 16^{ème} Ltn SOIME*

3^{ème} compagnie : « les Sangliers »

Pour les Sangliers de la 3^{ème} compagnie, la MCP Mali bat son plein. Après un exercice tactique numérisé « JANUS » avec le 7^{ème} BCA à Draguignan, la compagnie a eu le privilège d'inaugurer la nouvelle mouture du parcours de tir SYMPHONIE. Situé à Suippes, ce complexe de l'Armée de Terre vient d'être modernisé et a donné l'opportunité aux Chasseurs de s'entraîner au niveau SGTIA. Tir VBCI en déplacement, tirs GALIX, manoeuvres coordonnées avec les chars Leclerc, réaction à l'embuscade courte portée, tir ERYX, MILAN, AT4, MAG58, PGM, réglages mortier jour et nuit : voilà quel fut le quotidien des sangliers pendant deux semaines.



Lors de cette rotation, la compagnie a également reçu la visite de l'IHEDN, lui permettant ainsi de présenter ses nouveaux équipements FELIN et VBCI devant des auditeurs conquis. Manoeuvre à tir réel, en lien avec les chars du 12^{ème} RC et franchissement de coupure avec le VBCI, aménagée par le 13^{ème} RG ont renforcé les liens au sein de la brigade et ont offert un spectacle apprécié.



Les Sangliers se préparent maintenant à partir au CENTAC pour 3 semaines de travail intense avec l'ensemble des acteurs du GTIA Vercors armé principalement par le 7^{ème} BCA et la 27^{ème} BIM, avant de conclure leur MCP par un raid d'aguerrissement, attendu de pied ferme. Au programme, 116 kilomètres au pas chasseur, ponctué de franchissements et de présentations historiques. Res non verba !



Cliquez sur l'image

• 27^{ème} BCA

Vendredi 25 octobre, le Centre Spatial Guyanais de Kourou a eu la surprise de voir débarquer la 3^o section de la 2^{ème} Compagnie. La visite des 3 pas de tir des fusées Vega, Soyouz et Ariane 5 s'est révélée très instructive pour les chasseurs, qui ont pour la plupart découvert le monde spatial et son organisation. La Guyane est un endroit privilégié de par sa position géographique et son climat, c'est également l'un des plus gros centres spatiaux au monde devant Cap Canaveral puisqu'il est le premier employeur de la région. Nos guides ont été surpris d'apprendre que nous venions d'Annecy et que nous étions chasseurs alpins. « Mais vous venez vous aussi en Guyane ? », « Ça ne vous dépayse pas trop ? » ...

Au final, cette visite a été très intéressante même pour les néophytes, et nous vous la recommandons si jamais vous venez un jour à Kourou.



• EMHM : GMHM <http://www.emhm.terre.defense.gouv.fr>

Vendredi 18 :

Alors que notre visa chinois pour le Tibet arrive à terme le 20, nous décidons de partir le lendemain pour Nyalam avec l'espoir de faire la descente dans la journée. Les yaks ne peuvent pas monter et nous devons laisser tout notre matériel en attendant que la neige fonde mais nous n'avons pas le choix, il nous faut franchir la frontière avant l'expiration de notre visa.

Rien n'est certain avec les quantités de neige qui sont tombées, mais nous partirons tout de même léger, sans tente ni sac de couchage, pour être plus rapide. Dans la pire des situations nous ferons un bivouac de fortune, nous avons une pelle et un réchaud.



Samedi matin, réveil 4h, petit déjeuner et départ à 5h. Heureusement que 2 jours plus tôt nous avons fait la trace sur les premiers kilomètres avec le commandant Jean-Yves Igonenc et l'adjudant Sébastien Moatti, cela nous permet d'avancer rapidement et sans trop d'effort la première heure et demie. C'est un échauffement pédagogique pour ce que la suite nous réserve.

Descente vers le camp de base
Source GMHM





La descente du camp de base avancé
Source GMHM

Le jour ne s'est pas encore levé que nous nous retrouvons dans une couche de nuage sans visibilité et avec une légère précipitation de neige. Nous naviguons à l'instinct, cherchant tout en conservant la bonne direction à emprunter les pentes les plus propices à faire la trace. L'épaisseur de neige est telle que nous nous enfonçons souvent jusqu'au ventre et parfois nous perdons pieds dans les zones de bloc rocheux qui forment de véritables pièges. Nos rampons alors sur la neige sur plusieurs centaines de mètres pour franchir ces zones dans les meilleures conditions :

un véritable parcours du combattant éprouvant physiquement et psychologiquement. Heureusement la bonne humeur reste de mise et les plaisanteries fusent à tout va.

Enfin, au bout de neuf heures d'effort et alors que le jour qui s'est levé ne nous a apporté jusque là aucune visibilité, nous approchons de l'endroit où il y a 37 jours nous avons bivouaqué avec les yakmen lors de notre montée au camp de base. À cet endroit nous avons droit aux premières éclaircies et brutalement le manteau neigeux diminue pour atteindre une quarantaine de centimètres. Faire la trace devient aisé et nous sommes rassuré : ce soir nous sommes certain d'être à Nyalam.

Finalement nous arrivons à Nyalam 13h après avoir quitté le camp de base. Juste pour l'heure du repas.



Lionel à la trace
Source GMHM

Nous retrouvons notre officier de liaison, qui après quelques tergiversations, fini par nous proposer de descendre directement à Zangmu pour passer la nuit et être plus tôt demain au poste frontière de Kodari. Nous acceptons bien volontiers.

Dimanche 20 nous passons la frontière à 11h30 et nous retrouvons Tendi avec lequel nous prenons la route pour Kathmandu. Nous arrivons à Kathmandu en fin de journée, bien heureux de retrouver le confort d'un hôtel décent, d'une bonne douche et d'un bon lit.



La fin du parcours ! Source GMHM

Maintenant nous patientons à Kathmandu. Nous prenons régulièrement des nouvelles des conditions de la montagne au Tibet car nous avons dû abandonner tout notre matériel au camp de base et nous espérons pouvoir le récupérer rapidement. Malheureusement les quantités de neige sont encore trop importantes pour que les yaks puissent monter au camp de base et l'espoir de récupérer nos affaires avant de rentrer est maintenant totalement nul. Nous attendons patiemment le retour en France prévu vendredi.

Toutes nos pensées sont tournées vers nos familles que nous sommes impatients de retrouver.

Capitaine Lionel Albrieux (Chef d'expédition)



LA RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

Qu'est-ce que la retraite mutualiste du combattant ?

Au terme de la Grande Guerre, la classe politique s'est attachée à rechercher les solutions pour une reconnaissance de la génération des jeunes citoyens arrachés à leurs occupations et à leur famille pendant plusieurs années pour défendre leur pays. La situation des anciens combattants de la Grande Guerre devient une cause nationale.

Le 4 janvier 1922 a été promulguée une loi adoptée par le Parlement modifiant celle du 1er avril 1898 fixant les conditions de fonctionnement des Sociétés de Secours Mutuels. Cette loi avait pour objet d'inciter les Associations d'Anciens Combattants à créer leurs propres sociétés de secours mutuels. Il faut bien admettre que cette loi incitative ne produira pas les effets espérés. Les débats de l'époque montrent bien le caractère éminemment important de la démarche du monde politique, députés, sénateurs, élus locaux qui, associant l'analyse des risques spéciaux de mortalité des anciens combattants, se sont attardés sur le fait que ces anciens combattants n'ont pas économisé pour assurer leurs vieux jours et que leur situation s'est trouvée profondément modifiée à leur détriment du fait de leur participation au conflit.

C'est la raison pour laquelle un nouveau texte fut adopté par le Parlement selon la procédure d'urgence le 12 juillet 1923 et promulgué le 4 août 1923. La Retraite Mutualiste du Combattant sous la forme d'une subvention aux sociétés de secours mutuels était née.

La Rente Mutualiste du Combattant (codifiée à l'article L222.2 du Code de la mutualité) comporte quatre éléments :

- La rente personnelle : le montant dépend de l'effort individuel d'épargne. Chaque versement est immédiatement transformé en une part de rente viagère définitivement acquise à l'adhérent ;
- La majoration de l'Etat : Elle représente un pourcentage de chaque part de rente constituée qui varie selon l'âge à l'adhésion, le conflit auquel l'adhérent a participé et de la date de délivrance de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la nation ;
- Les majorations légales des rentes viagères dont le taux est fixé annuellement par arrêté et qui vise à compenser les effets de l'inflation ;
- La participation aux excédents : la Mutuelle distribue chaque année aux adhérents les excédents dégagés.
- Le total formé par la rente personnelle et la majoration de l'Etat ne peut dépasser un montant maximal fixé chaque année en fonction de deux critères :
- Un nombre de points servant au calcul des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (125 points actuellement) ;
- La valeur du point servant au calcul des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre au 1er janvier de l'année.

Le plafond annuel de rente s'établit actuellement à 1 741 €.

Evolution des effectifs des bénéficiaires des prestations du programme 169				
	2011	2012 ¹	2013 ¹	Variation 2013/2012 (en %)
Rente mutualiste	410 827	403 650	400 794	-0,71
1 Effectifs prévisionnels				
Source : projet annuel de performance de la mission annexé au PLF 2013				

Les mutuelles et les sociétés mutualistes versent les majorations aux souscripteurs et sont remboursées l'année suivante par l'État. En 2012, la totalité des factures des rentes mutualistes s'établit à 250,78 M€ (source : projets annuels de performance, annexe au projet de loi de finances pour 2013).

En estimant la part des majorations d'Etat à 59 % du total des factures, la baisse de 20 % de ces dernières équivaldrait en 2013 à une réduction de 30 M€ des revenus versés jusqu'à présent aux adhérents pensionnés.

En 2009, le montant moyen annuel de la rente a été estimé à 1 100 euros (source : réponse ministère Défense et anciens combattants).

Les dépenses fiscales associées à la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation »				
Impôt concerné	Dispositif	Nombre de bénéficiaires 2011 (ménages)	Chiffrage pour 2012 (PLF 2012-PLF 2013)	Chiffrage pour 2013
			(en millions d'euros)	
Impôt sur le revenu	Exonération de la retraite du combattant, des pensions militaires d'invalidité, des retraites mutualistes servies aux anciens combattants et aux victimes de guerre et de l'allocation de reconnaissance servie aux anciens membres des formations supplétives de l'armée française en Algérie (Harkis) et à leurs veuves Date de création : 1934	2 088 000	200-200	200
	Déduction des versements effectués en vue de la retraite mutualiste du combattant Date de création : 1941	179 300	37-35	35
	Exonération des indemnités versées aux victimes des essais nucléaires français et à leurs ayants droit Date de création : 2010	0	â	â
	Réduction de droits en raison de la qualité du donataire ou de l'héritier (mutilé, etc.) Date de création : 1959	nd	â	â
Droits d'enregistrement et de timbre	Exonération de droits de mutation pour les successions des victimes d'opérations militaires ou d'actes de terrorisme Date de création : 1939	nd	ne	ne
	Total	2 783 800¹	467-505	505¹
<i>1 : approximation compte tenu des données manquantes</i>				
<i>â : coût inférieur à 0,5 million d'euros</i>				
<i>nd : non déterminé</i>				
<i>ne : non chiffrable</i>				
Source : projet annuel de performance de la mission annexé au PLF 2013				

La Retraite mutualiste du combattant n'est pas une niche fiscale

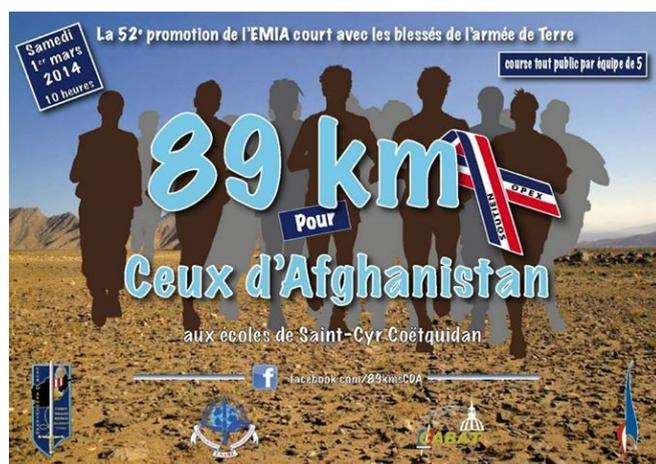
La Retraite mutualiste du combattant est un complément indispensable pour une majorité de ceux qui la perçoivent

- La Retraite Mutualiste du Combattant constitue un acte de prévoyance et un apport financier tangible pour tous les pensionnés";
- La Retraite Mutualiste du Combattant perpétue une retraite supplémentaire limitée à un plafond très raisonnable et qu'aucun gouvernement n'a jamais remis en cause depuis sa création en 1923.
- La Retraite Mutualiste du Combattant s'adresse universellement à toutes les catégories de la Nation et non pas à quelques privilégiés.
- A l'heure même où les régimes obligatoires de retraite ne suffisent plus à remplacer efficacement les revenus d'activité professionnelle, elle fait appel à un principe vertueux subordonnant l'octroi des avantages à un effort d'épargne personnel de long terme.
- Elle représente une charge financière modérée pour l'Etat, d'autant plus maîtrisable que l'ensemble des bénéficiaires souffre hélas d'un déclin démographique avéré et que les nouveaux ayant droits, issus des OPEX n'en représentent qu'une modique proportion.

La réduction des déficits nationaux se traduit, certes, par un effort qu'il convient de répartir équitablement dans tous les budgets publics. Toutefois, les anciens combattants, au travers de la Retraite Mutualiste du Combattant dont le nombre de points d'indice n'a pas évolué depuis plus de 5 ans, méritent de voir cette ressource financière légitime raisonnablement protégée et renforcée. Au-delà d'honorer justement ses morts, la Nation se doit également de dé-



<http://emia52.fr>



La Promotion « Ceux d'Afghanistan » a besoin de soutien financier pour édifier une stèle en l'honneur des 89 soldats morts en service pendant le conflit afghan.

Le coût du monument aux morts de la promotion s'élève à 15 000 euros.

Le reliquat de la somme collectée sera reversé à Terre Fraternité pour poursuivre les recherches médicales et améliorer le traitement des militaires blessés.

Participez vous aussi à la création de la stèle ! Faisons de cette événement, une journée d'hommage inoubliable.

Cliquez sur les liens :

[Présentation du projet](#)

[Faire un don](#)

[La course](#)

[S'inscrire](#)

[Facebook de l'épreuve](#)

